L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI 19 MAI 1882

INSTITUTIONS.

[illegible] EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

[illegible]....Esplanade....[illegible]

L'OUVERTURE de la 12me session [illegible] de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend [illegible] complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes [illegible]. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour [illegible], s'adresser à Mlle M. [illegible]

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'angle de la rue du Canal. [illegible] le recours de leur art. Pose de palais artificiels.

GEO. P. MALONEY,
[illegible]
Anciennement des collèges dentaires de la Pensylvanie et de la Nouvelle-Orléans. Dentiste du couvent des Ursulines. [illegible]
Vend des matériaux de tout genre pour dentistes [illegible].
17 janv—1 an

JOSEPH BAUER,
DENTISTE
190 - - - Esplanade - - - 190
Près Rampart.
31mai—1an P Maf

VOULEZ-VOUS VOIR?
ET VOIR PARFAITEMENT?
ALLEZ ALORS CHEZ
E. CLAUDEL, opticien,
Anciennement chez C. DUHAMEL
96 rue du Canal, près Camp.

Et achetez-y une paire de LUNETTES en or, argent, en acier ou en nickel. Verres [illegible]. Véritable cristal de roche. Essayez-le et vous n'aurez affaire à personne. Réparation de LORGNONS D'OPERA. Réparation de tous les INSTRUMENTS d'optique, de mathématiques, de marine et de philosophie.

Batteries électriques, Microscopes, etc. Thermomètres, Verres d'optique, Instruments dessin, etc. 30 janv—

BOB QUEYROUZE, OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
[illegible]
EPICERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
AUX MAGASINS BLEUS
Coin Vieille-Levée et Bienville.
31 ot—1an [illegible] le Orléa s.

S. N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO

LE CACHET CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
Déposé par MM. W. W. JOHNSON & Co, successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires. Toutes les PREMIERES MAISONS de gros [illegible] vendent à la Nlle-Orléans.

BIÈRE
Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
[illegible] RUE MARAIS,
Entre Canal et St-Louis.
[illegible]

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
383....RUE VILLERE....383
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—6m 1anDim

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lome	3,672 Tx.	Rouen	[illegible]
[illegible]	3,676 Tx.	Bordeaux	[illegible]
[illegible]	3,678 Tx.	Marseille	[illegible]
Nantes	3,578 Tx.		

DUPUY-DE-LOME, capitaine Becuiaux, partira pour le Havre vers le 3 juin; et sera suivi par le PARIS vers le 6 juillet.

Premières cabines, de la Nouvelle-Orléans au Havre, $80 à $90, suivant l'emplacement des lits. Billets de passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Havre, $40. Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $64. Ordres pour billets de passage (entrepont) du Havre à la Nouvelle-Orléans, $36, payable [illegible]. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ce prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lits, voitures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à
FORSTALL, ROSS & CLAYTON, 173 rue Common.
12 av[illegible]

PHARMACIE DUCONGE.
80 RUE DE CHARTRES 80
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Le public de la ville et de la campagne trouvera à cette ancienne pharmacie [illegible] PRODUITS PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que les [illegible] PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, [illegible]. M. Carrouche reçoit [illegible]. Dépôt du Baume pectoral balsamique de Duconge. [illegible]
1 sept 81—1 an

THE MUTUAL
ACCIDENT AND ENDOWMENT ASSOCIATION OF NEW ORLEANS.
(Association mutuelle de dotation en cas d'accident.)
Bureau: 137 RUE GRAVIER.
INCORPORÉE CONFORMÉMENT AUX LOIS DE LA LOUISIANE.
OFFICIERS.
GEO. NICHOLSON, Président. SAM'L M. TODD, Vice Président.
E. F. BRISWELL, Secrétaire et Trésorier. MOSES CLARK, Assistant Secrétaire.
J. D. C. STEVENSON, Agent Général.
Banque Nationale de l'Union, Dépositaire.
DIRECTEURS.
H. Dudley Coleman, B. F. Chambers, D. M. Kilpatrick, Col. Geo. Moorman, Geo. Nicholson, F. T. Carver, Jno. K. Renaud, M. L. Haggins, Sam'l M. Todd, H. [illegible], H. F. [illegible], Moses Clark, Jno. D. C. Stevenson, Jno. S. Rainey. 14 av— an

The SOUTHERN BENEVOLENT & MUTUAL RELIEF ASS'N
L'Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Sud.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Hon E. N. OGDEN, Président.
Hon [illegible], Vice-Président.
JOHN T. HARDIE, Trésorier.
G. W. TERRELL, Secrétaire et Gérant-Général.
SAM'L LOGAN, D. M., Médecin-Aviseur.
Lisez l'exposé suivant des sommes totales qu'ont payées quelques-uns de nos nombreux membres ces deux dernières années (2 années) telles que prises des Livres de l'Association:

FAITS ET CHIFFRES.

Noms des Membres.	Ages	Montant des certificats.	Sommes totales pay. à la S. B. M. R. A. en 2 a's	Coût du vieux plan pour la même durée	Montant économisé en 2 ans avec notre plan.
Chas H. Singleton	[illegible]	$5000	$122 10	$244 40	[illegible]
Jules Tuyes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L. M. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rob't L. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Geo. Louis Bush	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sam. Logan, M. D.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

L'exposé qui précède est celui des primes pour DEUX ANS; Une moitié de ces primes sont pour UNE ANNEE. Des polices pour des montants moins élevés coûteront proportionnellement moins. Le même COUT COMPARATIVEMENT FAIBLE s'appliquera à CHACUN des MEMBRES partout; c'est le meilleur marché qu'offre notre Association. Négociants, fabricants et autres faites vos créanciers entrer dans notre Association et gardez leurs certificats comme collatéraux comme vous faites pour les polices d'assurance contre les incendies. Cela ne vous coûtera que quelques dollars et peut vous en sauver des milliers. Faites-en partie dès ce jour; demain il peut être trop tard. Pour des circulaires et des détails plus amples, venez au bureau, No 63 rue Carondelet, ou écrivez à
G. W. TERRELL, Secrétaire et Gérant-Général.
Nos certificats se paient maintenant en plein. 15 avril—1an

Use Lawrence & Martin's
TOLU ROCK & RYE

Pour les RHUMES, MAUX DE GORGE, BRONCHITES, L'ASTHME, la PNEUMONIE, la PHTHISIE, les MALADIES DE LA GORGE, de la POITRINE et des POUMONS.

BALSAM DE TOLU a toujours été un des plus puissants remèdes de la FACULTÉ MÉDICALE contre les atteintes de RHUMES, des BRONCHITES, l'ASTHME, les MAUX de GORGE, la CONSOMPTION à leur début et à des périodes avancées, et contre tout e les MALADIES de la GORGE, de la POITRINE et des POUMONS; mais il n'a jamais été utilisé plus avantageusement qu'en mélange avec le TOLU ROCK and RYE. Ses propriétés adoucissantes [illegible] capables de refaire le système après que le rhume a été guéri. Prix du quart de bouteille: $1.00.

ATTENTION! Ne vous laissez pas tromper par les marchands qui tâchent de substituer du ROCK and RYE en place de notre TOLU, ROCK and RYE, qui est le seul article médicamenté. Le véritable a une étiquette particulière sur chaque bouteille; ce qui permet de le vendre par les Droguistes, Grocers et marchands partout, SANS TAXE OU LICENCE SPÉCIALE.

TOLU ROCK and RYE Co., Propriétaire, 41 rue River, Chicago, Ill.
A vendre en gros par F. Hollander, I. L. Lyons & Co, E. J. Hart & Co, Finch [illegible] & Co, Schmidt & Ziegler. [illegible]

JAMES D. EDWARDS
Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 rue Front, et 21, 23, 25 rue Delta
Nouvelle-Orléans.

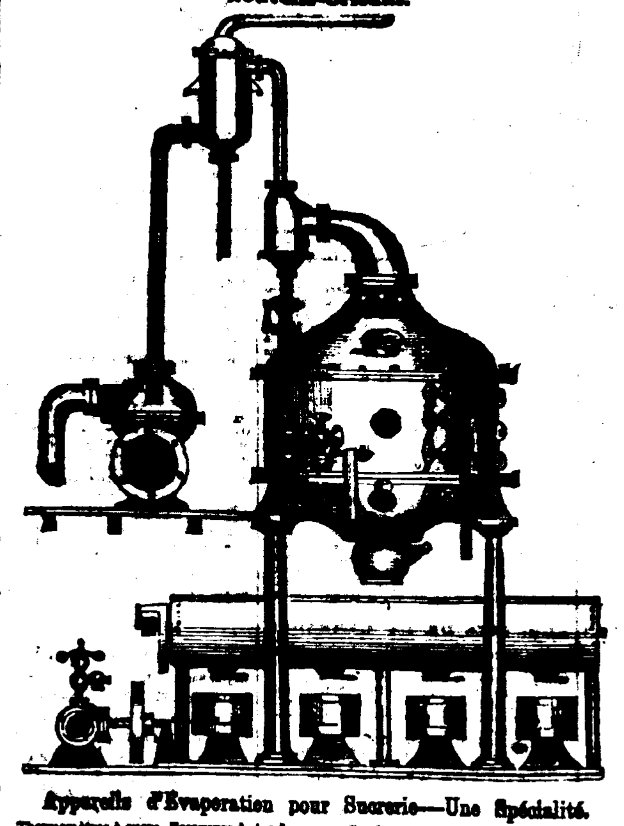

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Thermomètres à sucre. [illegible] Saccharomètres en cuivre et en métal; Réchauffeurs centrifuges en cuivre et en caoutchouc, Tuyaux en fer et accessoires, de toutes grandeurs jusqu'à 8 pouces de diamètre. Articles en cuivre de toutes grandeurs et dans tous les genres.

Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des Sucreries de toute capacité de 5 à 50 boucauts par jour. [illegible] Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum Pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (Mixers), Chaudières à Sucre, Centri[illegible]

Ma [illegible] Satisfaction garantie [illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les paquebots postaux de cette ligne favorite [illegible] partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

SAINT-GERMAIN, Berry, Mercredi, 24 mai.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 31 mai.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)...$100 et $100
Deuxième classe...$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
[illegible], vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent
[illegible] Nouvelle-Orléans.

Ligne de Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
CHATEAU LAFITE, 4600 Tonneaux (neuf)...Samedi 20 Avril
CHATEAU LEOVILLE 4600 Tonneaux (neuf)...Samedi 27 mai.
1re Chambre, $80. Entrepont, $24.
F. Le Boulanger, Funch, Edye & Co., 44 Beaver Street. | 27 South William St. Agents généraux.
Agent à la Nouvelle-Orléans,
A. K. MILLER & CO.,
27 rue Carondelet, Nlle-Orléans. [illegible] 1er sept

North German Lloyd.
Des billets de passage de Brême [illegible] du Havre à la Nouvelle-Orléans et de la Nouvelle-Orléans à Brême ou au Havre, par la voie de New-York sont émis par
[illegible] & Cie, Agents généraux, [illegible] rue de l'Union.

LIGNE CROMWELL
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
[illegible] 24 mai à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, | HUDSON,
LOUISIANA, | NEW ORLEANS.
Le steamer
[illegible]
Capt. F. Kemble.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 100
Passage—Cabine...$40
Entrepont...$4
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, may 24 at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships:
KNICKERBOCKER, | HUDSON,
LOUISIANA, | NEW ORLEANS.
The steamship
KNICKERBOCKER,
Capt. F. Kemble,
will leave her wharf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage...$40
Steerage...$[illegible]
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

VAPEURS.

Paquebot [illegible] pour Vicksburg, [illegible]
[illegible] Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
NATCHEZ.
[illegible]
[illegible] Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenables.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN [illegible], 106 rue Commune.
[illegible] 11 mai—

Paquebot hebdomadaire du haut de la côte.
Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.
Pour Thibodaux et les débarcadères intermédiaires.
BELLE OF THE COAST.
J. F. [illegible], Capitaine, E. [illegible], Commis, partira tous les [illegible] les MERCREDIS et DIMANCHES au plein jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à E. RIVET, No 166 rue Decatur.
29 oct—

Ligne hebdomadaire indépendante du bas de la côte, Donaldsonville, Lafourche et Laurel Valley.
Départ tous les JEUDIS soir à 5 heures.
Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE.
S. B. BELL, maître.
J. P. McELROY, commis.
Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W. B. GREATHOUSE, 104 rue Commune
16avr—3m

Steamer de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SERVICE D'ÉTÉ.
A PARTIR DU 1er MAI 1882,
Le steamer partira de Milneburg, à l'arrivée du train qui quitte la gare de Mobile, au pied de la rue du Canal comme suit:

TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, [illegible], Old Landing...1 p. m.
[illegible]...4 p. m.
EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Old Land...8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Land...7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville...7 a. m.
Dimanche, directement pour Madisonville...6 p. m.
RETOUR.
[illegible]...3 a. m.
[illegible]...6 a. m.
[illegible]...3 p. m.
Prix, 50 cts. pour aller et retour pour le service des jours d'excursion, 50 cts. aller et retour. Enfants, moitié prix.
Fret reçu tous les jours à la gare des marchandises du Louisville et Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, 35 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSÉE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS,
CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE,
CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle-Orléans 'à 42. M	A Houston 6:50 A. M
Houston ..10:50 P. M.	Nlle-Orléans 4:27 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du Texas. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et à retourner [illegible] tous les jours au bureau, au coin des rues Magasin et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE, Directeurs.
27mai—1an

Chemin de Fer Pontchartrain.
HEURES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE.
MILNEBURG.
A partir de LUNDI, 15 mai, les trains partiront comme suit:
TOUS LES JOURS.

De la ville.	De Milneburg.
6:00, 7:30, 9:35, 10:32 a. m.	5:00, 7:00, 8:37, 10:02, 11:32 a. m.
1:00, 1:40, 2:32, 3:10 4:00 p. m.	1:42, 2:34, 3:52, 3:53 p. m.
4:32, 5:22, 6:10, 6:45 p. m.	4:40, 5:15, 6:04, 6:40 p. m.
7:35, 8:15, 8:45, 10:00 p. m.	7:15, 8:00, 8:45, 9:30 p. m.

Les trains de 9:32 h. a. m. et de 1 h. 1:40, 4:00, 5:35 p. m. partiront de la gare de la rue du Canal.
Les heures sont celles de la ville.
J. T. HARAHAN, Président.

LES VOYAGEURS
—POUR—
ST. LOUIS ET L'OUEST
Gagneront une nuit de voyage en prenant leurs billets pour

La Grande Route de Jackson

La seule ligne qui ait deux trains quotidiens; la seule aussi qui ait des wagons-dortoirs Pullman, allant sans changement, de la Nlle-Orléans à St-Louis.

La Route de Jackson est de 100 milles plus courte que les autres et abrège le voyage de 8 heures.
Bureau, 22 rue du Camp coin Commune.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN,
Acting General Passenger Agent.

Bureaux de la Compagnie du New Orleans City Railroad, No 100 rue du Canal—Nlle-Orléans, 2 avril 1882.
Heures de départ des trains du Lac
LES dimanches, les trains partiront de la ville pour West End toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Après 2 heures, ils partiront toutes les vingt (20) minutes, jusqu'à 8 heures du soir. Le dernier train quittera West End à 9 heures du soir.
Les autres jours, les trains partiront de la ville pour West End toutes les heures, à partir de 10 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, et le dernier train du soir, de West End à 9 heures du soir. Le tout jusqu'à nouvel ordre.
F. WINTZ, [illegible]

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
La route la plus courte et la plus complète à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE.

	Départ.	Arrivée.
Express	7:50 a. m.	10:07 p. m.
Côte accommodation	3:27 p. m.	6:35 a. m.
Malle rapide	6:45 p. m.	9:22 a. m.
Train de la côte, Dimanche	7:17 a. m.	9:17 p. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin St-Charles et Commune.
J. W. SMITH, agent de ville.
[illegible]
C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers.
JOHN KILKENY, [illegible]
J. H. SMITH, Agent pour les billets.
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:50 a. m.	10:07 p. m.
Coast accommodation	3:27 p. m.	9:05 a. m.
Fast Mail	6:45 p. m.	9:22 a. m.
Sunday Coast train	7:17 a. m.	9:17 p. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St. Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
C. P. ATMORE, General Passenger Agent.
JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent.
J. T. HARAHAN, Superintendent.
12 mai—

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST-LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST-LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1..8:00 A. M.	Malle No 2..7:15 A. M.
Malle No 3..4:15 P. M.	Expr No 4..11:00 A. M.
Excurs No 11..7:00 A. M.	Excur No 12..9:00 P. M.
Mixed No 13..2:00 A. M.	Mixed No 14..10:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche. Les Nos 11 et 12 le dimanche seulement.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Act'g Gen'l Agent Gén. [illegible]
C. M. SHEAFE, Surintendant gén.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1..8:00 A. M.	Mail No 2..7:15 A. M.
Mail No 3..4:15 P. M.	Express No 4..11:00 A. M.
Excurs No 11 7:00 A. M.	Excurs No 12 9:00 P. M.
Mixed No 13..2:00 A. M.	Mixed No 14..10:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday. Nos 11 and 12 Sundays only.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.
C. M. SHEAFE, General Superintendent.

CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS MOBILE ET ST LOUIS.
VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE.
Du chemin de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St-Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St-Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St-Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St-Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St-Charles et Commune, Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne
J. C. WALKER,
Agent-Général du départ des passagers, Mobile, Ala.
14 fév—1an

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
Le FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute [illegible].
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Teche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour tous les marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Thalia. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à ces [illegible] expéditeurs, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédient que par ce chemin de fer.
Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants. Les billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes que la compagnie juge convenable de ce faire.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.
Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie avec [illegible] Thibodaux, allant [illegible] et Houma

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$265,530 92
Risques maritimes	26,405 71
Risques de rivières	26,515 00
Total des primes	$318,866 43
Moins primes non acquises	24,068 00
Primes nettes 31 mai 1881	$294,868 43

PERTES PAYÉES—

Sur risques de feu	$54,282 30	
Sur risques maritimes	5,182 37	
Sur risques de rivières	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	26,288 97	
Réassurances et primes remboursées	16,943 41	106,074 66
Profits		$125,998 4

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$238,900 00
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,097 12
Billets garantis par hypothèques en nantissement	145,853 62
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	44,215 00
Billets à recevoir	50,903 56
Primes en voie de collection	36,235 36
Scrip de ville ($6,379 39)	3,000 00
Jugements sur billets hypothéqués	7,300 00
Argent en caisse	73,971 73
	$887,546 32

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1881.
MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.
Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
R. W. Taylor.	12juil

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des [illegible]	$12,167,539
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	[illegible] 5,397 54
Excédant net	$6,801,560 [illegible]

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,392,243 13
Passif	2,350,186 52
Excédant	$2,042,061 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, et ayant dans la Compagnie une voix? et pied d'égalité avec les compagnies locales, agissant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Direction.
J. H. SCHREIBER, Esq., Chairman, de la maison L. Glenny & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Nugent & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an vets

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$295,690 08	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	33,776 02	
		$392,390 77
Plus, primes non acquises de l'année dernière		108,601 36
		$494,992 08
A déduire—		
Primes non acquises	$87,963 16	
Primes remboursées	24,312 78	
Réassurances	22,012 35	
		133,288 28
Primes nettes acquises		$368,712 80
A ajouter—		
Intérêt, loyer et sauvetage	$36,465 98	
Profits accumulés	114,359 [illegible]	
		150,825 97
		$512,648 [illegible]
A déduire pertes—		
Feu...$119,457 82		
Marine 32,948 15		
Rivière 31,189 95		
	$183,675 92	
Réduction, commissions d'agences, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales	124,300 27	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$156,673 26
A déduire—		
Réclamations réglées et dues	$11,035 83	
Réclamations non réglées	21,300 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	
		45,325 83
Surplus net		$110,347 56

La Compagnie possède l'actif suivant:

Argent dans les banques	$43,197 61
Bons des E.-U., 4 p. cent	124,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	72,440 00
Billets de 1ère hypothèque	101,360 00
Billets sur nantissement	12,850 00
Prêts sur demande	34,500 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 45
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	22,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	20,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	36,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,800 00
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	11,500 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,732 50
Actions de la State National Bank	645 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse	375 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Compte en suspens	442 76
Primes en cours de collection	54,736 83
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 66
	$774,713 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurance	87,963 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 00
Dividende pour décembre 1881	25,000 00
Réclamations comme ci-dessus	45,325 83
Surplus en réserve	110,247 56
	$774,713 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avoir fait après un examen minutieux, l'évaluation de cet actif, comme il est spécifié ci-dessus, est [illegible].
A. SCHREIBER,
ANT. CARRIERE,
W. A. BELL,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 13 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur les fonds capital aux actionnaires de la date du [illegible].
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.
—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
A. FATJO,	JULES TUYES.

5 janv—1m

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.
TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks	$265,530 92	
On Marine Risks	26,404 71	
On River Risks	26,515 00	
Total Premiums	$318,866 43	
Less Unearned Premiums	24,068 00	
Net Earned Premiums May 31, 1881	$294,868 43	
Losses paid—		
On fire risks	$54,282 30	
On marine risks	5,182 37	
On river risks	6,931 56	
Taxes and expenses less interest	26,288 97	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	
		10[illegible]
Profit		$125,998 40
The Company has the following Assets:		
Real Estate	$238,900 00	
City Bonds ($42,650)	12,000 00	
Bank, railroad and other Stocks	71,097 12	
Notes secured by mortgage and Notes [illegible]	145,853 62	
Shares New Orleans Water Works Co	44,215 00	
Bills receivable	50,903 56	
Premiums in course of collection	36,235 36	
City Scrip ($6,379 39)	3,000 00	
Judgments	7,300 00	
Cash on hand	73,971 73	
	$887,546 32	

The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.
MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.
Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX
M. W. SMITH,	CHS. LAFITTE,
	R. W. TAYLOR.

16 juin—

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans
Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.
Alava Esp 1972 Longa pour Liverpool, 27 1er dist, Avendano Bros
City of Dallas Am 915 Otteson pour Boston 15 1er dist, Macheca Bros
Espanol Esp 1152 Lasaraga pour Malaga-de [illegible] Fra, A K Miller &co
E D Sodbury Am —— Minott pour Tampico 47 de dist, Woodward & Wight
Guardia? Am 998 Staples pour —— Alger C A Whitney &co
Hutchinson Am 1436 Baker pour —— Alger, C A Whitney &co
Jasper? Am 508 Otteson pour Bolton? 15 1er dist, S Oteri & Bro
New York Am 2285 Quick pour New York Alger, C A Whitney &co
Puertoriqueno Esp 2063 Ysaguirre pour le Havre 46 de dist, L Lacombe &co
Tobasco? Mex 279 Powell pour —— Alger, Avendano Bros
Tlacotalpan M.x 455 Pares pour —— Alger, Avendano Bros
W G Hewes Am 1118 Brown pour —— Alger C A Whitney &co

NAVIRES.
Annie Bingay Ang 1076 Walker pour —— 11 1er dist, Norton & Bell
Allen M Minot Am 1094 Whitmore pour le Havre 42 de dist A K Miller &co
Crescent City Am 1205 Kelley pour le Havre 18 2e dist, A K Miller &co
J C Robertson Ang 1093 Davis pour Anvers 22 1er dist, Norton & Bell
Orient Am 1832 Allen pour —— 47 1er dist, Sime Weeks &co

BARQUES.
Carmer Dove Ang 1064 Saunders pour E à le vre 40 de dist, Hall & Vaughan
Commodore Dupont Am 425 Crockett pour —— 2e rue, A K Miller &co
Edward Cushing Am 497 Blakmore pour Pensacola 42 de dist, Norton & Bell
Hiperion Aut 935 Zar pour l'Europe 33 2e dist, S A Cassilich
Luigi Raggiero Ital 586 Cafiero pour Brême 25 3e dist, A K Miller &co
Maria Adelaide Ital 484 Naccari pour —— 27 3e dist, A K Miller &co
Norréne? Kanan Dan. 60 Thomsen pour le Havre 2 1er dist Forstall Ross & Clayton
Nannie T Bell Am 434 Fitts pour Veracruz Greene, Jos Kelley

BRICKS.
W J Phillips Am 210 Degay en détresse—Gretna Jos Kelley

GOELETTES.
Seguin Am 165 Bisher pour —— Pie Tier, J J Fernandez & Son

LISTE DES NAVIRES.
En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.
Steamship Knickerbocker, Kemble...parti 12 mai
Steamship Morgan City, Adams...parti 12 mai
PORTLAND, ME.
Goelette Wm E Lee, Weeks...expédiée 23 avril
PHILADELPHIE.
Barque Geo W Sweeney, Robinson, partie 30 avril
DAMARISCOTTA, ME.
Barque Nellie May, Austin...partie 10 avril
Barque Nelson Bartlett...partie 27 avril
BANGOR, MAINE.
Goelette Annie E Kranz, Pervere, partie 24 avril
Goelette Mathilda Kranz, Eldr...expédiée 8 mai
WATERFORD.
Barque Landseer, McLean...partie 22 mars
LIVERPOOL.
Steamship Logicstor?, Bailey, en chargement 1 avril
Navire Cyprus, Parker...parti 5 avril
Barque Yarmouth, Baker en chargement 22 avril
Barque Palermo McLoughlin...partie 21 avril
Barque Landseer, McKean...partie 11 mars
Barque Mary Durkee, Newcomb...partie 31 dec
LONDRES.
Steamship Cefid?, Leighton...en chargement 26 avril
Navire Magnus, Elvorsen, en chargement 23 [illegible]
PLYMOUTH.
Navire Friedrich, Bruggermann...parti 9 avril
CARDIFF.
Steamship Prinz Frederich Carl, Mehr, parti 18 avril
Navire Lizzie Moses, Shear...parti 3 avril
HAVRE.
Steamship Dupuy de Lome...parti 26 avril
Barque Hebea?, Ivanich...partie 20 mars
Barque Calcdonia, Potter...partie 24 mars
Barque Ontario, Mesher...partie 14 mai
BORDEAUX.
Barque Mirto N Cordich...partie 18 avril
BREME.
Navire Constantia, Kablzon...parti 18mars
Navire Friedrich, Bruggerman...parti 13 fév
GENES.
Barque Arcidiaco Redolfo, Martinolich, partie 30 avril
CASTELMARE.
Barque Nuovo Mondo, Navasse...partie 28 mars
ASPINWALL.
Navire Ile Marthe, Francheiner...parti 3 mai

On peut toujours se procurer l'Abeille chez
H. Billard, libraire, coin Bienville et Chartres
P. Fournier, .. 128 rue Royale,
G. Ellis, .. 11 Decatur,
H. Holland, .. 29 Commercial Place,
G. F. Wharton, .. 21 1/2 Carondelet,
Wm. Johnson, .. 200 Decatur,
A. E. Staub .. 22 Commercial Place

TRAMWAYS
—OU—
CHEMINS DE FER URBAINS
—DE—LA
NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magasin et Prytanie.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magasine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magasin, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magasin, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une et l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magasine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, où les cars de la ligne Prytania passent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction, de la rue du Camp, point où ils se [illegible] dans la rue Poydras pour suivre la rue Magasin.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près du Canal, à deux îlets de la statue de Clay; ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississippi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou, on trouve de l'autre côté de l'eau le Half-way House et qui conduit par l'Avenue de Clay par la rue [illegible].

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, le sol qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Camp et Magasin.

Station de départ: Rue du Canal, [illegible] Camp et Magasin. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annunciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annunciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annunciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue et à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St-Charles.

Ces lignes comptent deux routes dont le station de départ est au pied de la rue St-Charles, près du Canal. Les deux lignes avec les cars montent la rue St. Charles en voyage sur une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryads cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontent la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivent St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère par les Baronne cars par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryads cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette [illegible]

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue [illegible] jusqu'à Carondelet, Carondelet à Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue [illegible]. La [illegible], rue Royale, devant [illegible] House (ancien Hôtel St-Louis).

FEUILLETON.

No 2 Commencé le 16 mai.

Madame Heurteloup

(LA BÊTE NOIRE.)

PAR ANDRÉ THEURIET.

[illegible]

(I—Suite.)

Les rampes obliques du [illegible] éclairées [illegible], avec leurs [illegible] brunes et [illegible] de la Carrogne. Avec ses charmes [illegible], la pente, [illegible] accidentée, descend [illegible] noir, en robe de deuil tombant droit comme une soutane sur la taille longue et les hanches [illegible], un jupon [illegible] de coton [illegible] et sous un bras anguleux, Mme Heurteloup s'avançait, vue de dos, à un coin de campagne qui s'en revient d'une conférence [illegible], par derrière, sa toilette [illegible] donne un air de bonhomie, de [illegible], la vue à une physionomie singulièrement revêche et morose. Le pourtour [illegible] et ajoute même je ne sais quelle lueur tragique. Son corsage gréle, taillé à la diable, s'y prend [illegible] de [illegible]. Dans les bosses de son front bombé, dans ces yeux bruns entrevus [illegible] attentive et [illegible] d'épais sourcils [illegible], où il y a [illegible] lente et une obstination renommées. Les deux [illegible] rides verticales, qui se [illegible] de chaque côté du nez, mince et droit, la rigidité des lèvres aux coins tombants, donnent au bas de la figure une expression de désenchantement amer et de dureté voulue. Cette quinquagénaire robuste et osseuse vous laisse l'impression désagréable d'un arbre encore jeune, que la tempête a frappé en pleine croissance, et qui dresse seul son grand fût desséché et défeuillé au milieu de la forêt verdoyante.

Tandis que Mme Heurteloup descend la côte, le crépuscule est venu tout à fait; les maisons du village, envahies par l'obscurité, ne trahissent plus leur voisinage que par des points lumineux, vacillant dans l'ombre et marquant la baie de quelque fenêtre. Le ruisseau, qu'on appelle dans le pays tout simplement la coulant d'eau, élève sa voix dans le silence du soir, et son glouglou égal se fait seul entendre au fond de l'étroite vallée. Les deux chiens qui accompagnent la veuve, des bassets [illegible] et trottent à droite et à gauche au joug de laine. Elle arrive enfin devant le terre-plein où se dressent les bâtiments de Chèvrevoche et elle monte bruyamment son pavé boueux sur les cailloux. Noyé dans l'obscurité, le grand corps de la façade est devenu presque invisible; par une lueur au fond, qui annonce une maison habitée. Mme Heurteloup pousse la porte du jardin, la verrouille à l'intérieur, longe un potager et les croisées d'un rez-de-chaussée en contre-bas desquels pendent deux losanges [illegible]; puis elle descend deux ou trois marches et entre tout de go dans la cuisine.

C'est une grande pièce carrelée, avec une haute cheminée où flambe un feu d'écorce. La flamme dansante laisse voir les rangées de bassines, de casseroles et de chaudrons; un buffet vitré, la boîte à [illegible] vitrée de faïence, coiffé d'un lambrequin de coton [illegible], le vaisselier [illegible] alignées les assiettes de faïence, et, au milieu, juste au-dessus du chaudron [illegible] de la cuisine, une [illegible] table de hêtre ciré, où le couvert est mis.

A chaque coin de la cheminée sur des [illegible], deux personnages d'âge et de sexe différents sont assis et attendent la rentrée de la maîtresse du logis. En face de la porte du jardin, le dos tourné vers l'âtre, se tient un petit vieillard vert, vêtu de la blouse bleue des paysans lorrains, coiffé d'un bonnet de coton, dont la houppe retombe presque sur son front. Il a soixante ans passés, sa figure narquoise et naïve est éclairée par deux yeux bleus riants et limpides; sa bouche fine et gourmande a une expression de la fois prudente et enjouée, avec une nuance de sensibilité dans le pli des lèvres. Ses joues ridées sont marquées d'une multitude de petites rides. Quand il ouvre la bouche pour rire, toutes ces rides s'accusent et plissent la peau; en même temps, les deux seules dents qui lui restent sur le devant se penchent en dehors, et ajoutent encore à l'accent naïvement goguenard de cette physionomie futée.—La jeune fille, qui lui fait vis-à-vis et qui festonne une bande de broderie, à la lueur d'une lampe pendue à la cheminée, forme un contraste complet avec le bonhomme occupé à tendre vers le brasier ses mains travailleuses et gercées.—Elle a dix-huit ans, et, comme disaient nos pères, elle est jolie et faite au tour. Nu-tête, avec d'épais cheveux bruns qui ondulent en bandeaux de chaque côté de son visage à l'ovale allongé, elle a le type lorrain dans sa pureté: le front haut et découvert, de beaux yeux gris intelligents, le nez aquilin aux ailes mobiles, la bouche un peu grande et charnue, le menton relevé et gracieux, le teint clair et une peau fine, dont sa robe de deuil à ruches noires fait encore ressortir la blancheur éblouissante.

Au bruit de la porte, tous deux se lèvent, tandis que les chiens bondissent à travers la cuisine.

—Ah! ma tante, s'écrie la jeune fille, nous commencions à être inquiets.... Le souper vous attend.

—Vous vous êtes anuitée, mame Heurteloup, et vous n'êtes mie en avance, ajoute le bonhomme de son ton légèrement papelard.

—Bonsoir! répond brièvement la veuve en se débarrassant de sa pèlerine et de son chapeau, le souper est sur la table; eh bien, soupons!

Comme chacun est fait aux façons de Mme Heurteloup, on s'assied sans répliquer autour de la table. La porte qui communique avec l'écurie s'entr'ouvre; le Mirguet, point fier, entre et va s'asseoir sans piper au bas bout, tandis que Coquin et Mistra, les deux chiens, fatigués de leur course, s'étendent devant l'âtre et ronflent doucement.

Un silence, qui semble [illegible], les fonctions [illegible] bien et de fille de ferme, [illegible] d'une assiette-soupière. [illegible] de [illegible] avec des pommes de terre, et chacun mange lentement, silencieusement. On s'est aperçu que la maîtresse de la maison est de méchante humeur et on se le tient pour dit. Le vieux paysan, qui a essayé d'animer la conversation par des compliments sur la succulence du mouton, s'est fait rabrouer et ne souffle plus mot. Le repas s'achève d'une façon [illegible]. Sitôt la dernière bouchée avalée, le Mirguet regagne son écurie sans demander son reste; le bonhomme au bonnet bleu se lève de dessus sa chaise, et tandis que la jeune fille retourne à sa broderie, il s'apprête à tirer sa révérence à son tour, quand d'un geste impératif, Mme Heurteloup l'arrête.

—Fanfan Pierron, dit-elle, reste, j'ai à te parler.

Il soulève son bonnet de coton et se rencogne dans l'angle de la cheminée; la veuve, assise devant l'âtre, les jupes relevées sur les genoux, les pieds appuyés sur l'échine de ses chiens, commence de sa voix âpre, en regardant Fanfan droit dans les yeux:

—Sais-tu où j'ai rencontré la fille tout à l'heure?

Le paysan relève la tête, inquiètement, comme quelqu'un qui ignore absolument ce dont il s'agit; mais son étincelle rapide a passé dans ses yeux bleus, et pour un observateur perspicace, cette lueur furtive indique que Fanfan se doute un peu déjà de quoi il va être question.

—Alzine? répète-t-il.... ma fi, peut-être bien à la Vignée, où elle était allée chercher de la feuille.

—J'ignore ce qu'elle y allait chercher, mais je sais ce qu'elle y a trouvé.... Je l'ai surprise en train de se laisser embrasser par Mirguet.

A l'autre bout de la cheminée, la jeune nièce de Mme Heurteloup interrompt son festonnage et prête l'oreille, tandis que Fanfan, pris d'une belle indignation, s'écrie en soulevant son bonnet de coton, comme pour s'arracher les cheveux:

—Ah! la matine!.... Ah! le mauvais drôle, si j'avais été là!.... Se laisser courtiser par un rien du tout comme ce Mirguet!.... Attendez un peu, je vas lui laver la tête....

—A qui?

—A ce débaucheur de filles, pardi!

—Mirguet n'est pas le plus coupable.... C'est son métier, à ce garçon, de courir après les filles qui ne demandent qu'à se laisser attraper.... J'ai défendu à Alzine de remettre les pieds ici; mais, toi, quel parti comptes-tu prendre avec elle?

Fanfan se gratte le front.—Quel parti?.... Dame, je suis diantrement embarrassé; qu'est-ce que vous feriez bien, vous, mame Heurteloup, si vous étiez à ma place?

—Moi, je ne barguignerais pas.... Je mettrais Alzine en service loin d'ici, et ça couperait court à tout.

—La pauvre pâte (fille)!.... Ça serait une chose bien cruelle pour une enfant qui ne nous a jamais quittés!

—Alors tu aimes mieux qu'elle se laisse enjôler, et que le Mirguet l'épouse?

—Diantre non! s'écrie Fanfan effarouché, un garçon qui n'a pas un sou, ça ne fait rien dans le ventre rien que d'y penser.

—Eh bien, alors?....

—M'est avis, repond Fanfan en continuant de se gratter la tête, m'est avis qu'il y aurait un autre moyen.... ce serait de renvoyer le Mirguet.

—Ah ça, tu plaisantes! Le Mirguet est un bon ouvrier et je ne puis me passer de lui.... Tandis que ta fille n'est indispensable ni à moi ni aux autres.... Je te le répète, elle ne rentrera plus ici. Si elle fait des sottises, tant pis pour toi!.... Assez là-dessus! Loïse, il est tard, plie bagage et va te coucher!....

Fanfan, très ennuyé, gagne lentement la porte de l'allée. Il a déjà la main sur la clanche et murmure piteusement:

—Bonne nuit, mame Heurteloup! Bonne nuit, mamzelle Loïse!....—Quand la terrible veuve se retourne brusquement et lui crie:

—Tu sais, je ne t'en reparlerai plus...; mais si tu ne m'écoutes pas, il t'en cuira.... Bonsoir!

II

Après le départ de Fanfan Pierron, Mme Heurteloup avait été soigneusement verrouiller les portes de la rue et de l'écurie. Le Mirguet couchait près de ses chevaux, la servante avait son lit dans un appentis contigu à la chambre à four; seules, la veuve et sa nièce occupaient pendant la nuit le corps de logis. Loïse avait sa chambre au premier étage, et Mme Heurteloup, depuis la mort de son mari, couchait dans l'alcôve de la cuisine. Elle y dormait sous la garde de ses deux chiens, et, comme surcroît de précautions, elle avait accroché au manteau de la cheminée le fusil du défunt, qui demeurait chargé et dont elle se serait parfaitement servie au besoin.

La maison et le voisinage étaient enveloppés d'un silence profond, à peine interrompu parfois par la chanson des cri-cri derrière la taque de la cheminée, et par l'unique note cristalline d'un crapaud logé sous les marches du Presseur de jardin. La veuve était revenue s'asseoir devant le brasier, et les pieds sur les chenets, les coudes aux genoux, la tête dans les mains, elle mandissait intérieurement cette détestable folie qui pousse les jeunes à ajouter aux ennuis ordinaires de la vie ces misérables agitations, accompagnement inévitable de la passion. Tout en fourgonnant machinalement dans la braise du foyer, elle remuait en elle-même les cendres éteintes de ses propres souvenirs, et remontant le cours des années, elle songeait aux saisons lointaines de sa jeunesse. Elle évoquait les jours d'autrefois, qui s'étaient éparpillés derrière elle comme des feuilles sèches, et dont les jonchées mélancoliques exhalaient une désagréable et rance odeur de moisissure.

Mme Heurteloup était la fille d'un ancien conventionnel. Son père, Claude Humblot, né en 1765, au Chênois, d'une famille de cultivateurs aisés, avait été élevé chez les Bénédictins de Verdun et s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais en 1789, les idées nouvelles, dont il était devenu l'apôtre fervent, avaient amené une rupture violente entre ses maîtres et lui, et il s'était jeté tête baissée en plein courant révolutionnaire. En 1792, élu député par le district de Verdun, il siégeait à la Convention à côté de Danton, et se trouvait mêlé à tous les orages qui marquèrent le début de cette terrible législature.—Mme Heurteloup gardait encore dans le gousset de sa robe une petite montre, portant la marque de fabrique de Lepaute, le fameux horloger du XVIIIe siècle; cette montre, qui marchait toujours merveilleusement, avait battu son tic tac dans la poche de Claude Humblot, lorsque, le 19 janvier 1793, après les fiévreux débats du procès de Louis XVI, il était monté à la tribune à l'appel de son nom, et avait prononcé d'une voix calme et convaincue: "La mort!"—La réaction thermidorienne avait épargné le montagnard, alors en mission à l'armée du Rhin; mais, plus tard, le coup d'Etat de Brumaire l'avait dégoûté profondément de la vie politique. Quittant Paris, il était revenu s'ensevelir dans son village, où il s'était fait bâtir une maison sur l'emplacement de l'ancien château seigneurial.

Là, tandis que le canon victorieux de l'empire grondait aux quatre coins de l'Europe, il faisait valoir paisiblement ses terres, agrandissant peu à peu le modeste patrimoine des Humblot. Il lisait beaucoup, ne sortait que pour visiter ses champs, et, comme il aidait de ses conseils et de sa bourse les paysans de son village, il était aimé de tous; même il avait conquis l'estime de quelques familles nobles des environs, auxquelles il avait rendu service à leur retour de l'émigration. Jeune encore et très vert, il aurait pu se marier, mais il semblait qu'il eût le pressentiment des années d'épreuves qui l'attendaient, et, comme s'il eût craint d'associer une femme à un avenir peu sûr, il persistait dans le célibat. Au milieu de l'existence ignorée qu'il menait dans ce village, l'abdication de Napoléon, le retour des Bourbons, Waterloo, éclatèrent coup sur coup; puis, le 24 juillet 1815, parut l'ordonnance royale qui bannissait un certain nombre de régicides, et il apprit qu'il figurait l'un des premiers sur la liste de proscription.

Il avait d'abord essayé de se soustraire aux recherches en vivant nuit et jour dans une cachette pratiquée derrière sa cuisine; mais au bout d'un mois, un domestique indiscret avait révélé sa retraite à l'autorité administrative, et un soir, des amis vinrent le prévenir qu'on entendait le galop des gendarmes sur la route de Souilly. Il empocha à la hâte son portefeuille, puis, vêtu comme un paysan, le bâton à la main, en pleine nuit, il se sauva dans les bois de Ponteaux. Le lendemain, une charrette de marchand de cochons le conduisait par des traverses à Dunvilliers, et de là à la frontière belge.

Après avoir erré pendant quelque temps, dans ce désarroi et cet accablement qui sont les premiers effets de l'exil, il était allé s'établir à Bâle. Le calme de cette ville studieuse et patriarcale, la beauté du fleuve, les ressources qu'offrait la bibliothèque universitaire, l'avaient séduit. D'ailleurs, pendant sa mission à l'armée du Rhin, il y avait séjourné déjà et s'y était créé des relations. Il les renoua peu à peu et vécut surtout intimement dans la maison d'un professeur, père d'une nombreuse famille. La fille aînée du professeur, peu jolie, mais douce et sympathique, s'était attachée particulièrement à l'exilé. Insensiblement, entre cette jeune personne et Claude Humblot, déjà quinquagénaire, il se formait une intimité de plus en plus tendre. Ils s'étaient épousés, et de ce mariage conclu sur le tard une enfant était née:—Gertrude Humblot, la propriétaire actuelle de Chèvrechêne.

L'enfant était robuste et bien venante; mais on eût dit qu'avec le lait maternel, elle suçait aussi la sève vitale de la jeune Mme Humblot. A mesure que le nourrisson prenait de la force, la nourrice s'affaiblissait et s'étiolait. Au bout de six ans, une fièvre maligne emporta la mère. A soixante ans, Claude resta seul avec l'orpheline, dans la maison où il avait douillettement installé son nid conjugal, et d'où les croque-morts, en tricorne et en longue redingote, venaient d'emporter le cercueil de celle dont il avait rêvé de faire la compagne de sa vieillesse.

A la révolution de 1830, les chemins de pays natal s'étaient rouverts devant le vieux proscrit. Bien souvent [illegible] [illegible] puis son deuil, Claude Humblot [illegible] venu casanier [illegible] cidet à quitter cette [illegible] trouvé dans son amour tardif un regain de jeunesse. Il séjourna donc tout près de voyage et se contenta de toucher chaque année les fermages que lui envoyait ponctuellement son filleul, Fanfan Pierron, devenu le régisseur de Chèvrechêne. De temps en temps, il parlait encore d'aller faire un tour au pays; mais finalement il restait dans son logis, avec les vieux amis de ses années d'exil, et s'y consacrait à l'éducation de Gertrude.

Dans ses souvenirs, Mme Heurteloup revoyait très nettement la petite maison de Bâle, à la façade badigeonnée en gris, dont la porte s'ouvrait sur une rue solitaire, non loin de la plate-forme où s'élève la cathédrale de granit rose. Tous les détails du milieu calme et pittoresque de son enfance lui repassaient devant les yeux:—le vieux munster gothique dont elle entendait la grave sonnerie;—la plate-forme, derrière l'abside, à cinquante pieds au-dessus du Rhin, dont on apercevait les flots verts, dans un cirque de collines boisées que bordait une ligne bleuâtre des montagnes;—le pont aux arches puissantes, et, à l'autre extrémité, le café où les bourgeois allaient boire le dimanche.—Elle se rappelait les soirées d'hiver, dans la salle chauffée par un énorme poêle de faïence blanc, où les amis de son père venaient causer, et où le vieux conventionnel, rendu expansif par un verre de kirschwasser, évoquait les grandes figures de la Révolution.

(A continuer.)

—La dernière promesse de Calino:
Rencontrant sur le boulevard un Monsieur qu'il croit connaître, il s'en approche et dit:
"Pardon, Monsieur, c'est bien à M. ... que j'ai l'honneur de parler?"
—Lui-même, Monsieur.
Alors Calino, sentencieusement:
—[illegible] vous [illegible] grand étage comme [illegible]